

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE
DE
TREGUNC

CONVENTION
DE GROUPEMENT
DE COMMANDE
AVEC CCA POUR
LA REALISATION
D'UNE ETUDE DE
PROGRAMMATION
POUR LA CONSTRUCTION
D'UN LIEU CULTUREL ET
CITOYEN COMPRENANT
UNE MEDIATHEQUE

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine – SELLIN Yannick - Valérie VOISIN - TANGUY Michel – RIVIERE Marie-Pierre - DERVOUT Dominique - DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – LE MAREC Vincent – JOULAIN Anita – DADEN Paul - JAFFREZIC Christiane – Jean-Paul NIVEZ - SALAUN Fanny – DENIEL Baptiste – Brigitte BANDZWOLEK - SINKUIN DANIELOU Gisèle – JAFFREZIC Marcelle - ALITURKI Stéphanie.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Rachel FLOCH ROUDAUT à Valérie VOISIN
- Luc LAURENT à Sonia DOUX-BETHUIS
- Philippe NIMIS à Michel TANGUY
- Sylvie VERGOS à Christiane JAFFREZIC
- Yoann GUYON à Baptiste DENIEL
- Morgane HEMON à Régine SCAER JANNEZ
- Marthe LE GUILLOU à Brigitte BANDZWOLEK

Absent :

- Bruno BORDENAVE

Date de convocation : 18 juin 2019

Gisèle SINKUIN DANIELOU est nommée secrétaire de séance

Madame RIVIERE, Adjointe au Maire, indique que la municipalité envisage la construction d'un lieu culturel et citoyen, comprenant une médiathèque, des espaces de rencontre et des espaces de création et de diffusion artistique dans le bourg de TREGUNC.

Ce projet, qui serait en partie porté par CCA au titre de sa compétence liée à la lecture publique, doit faire l'objet au préalable d'une étude de faisabilité et d'une étude de programmation afin d'en évaluer et dessiner les contours précis, les coûts et le calendrier.

Une étude de faisabilité a été sollicitée auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère (CAUE).

Pour réaliser l'étude de programmation, il est proposé d'adhérer à un groupement de commande avec CCA pour la mise en œuvre d'une consultation.

Le financement de cette étude sera réparti entre la commune de TREGUNC et CCA au prorata des mètres carrés constituant les différents espaces du projet : CCA financera la partie liée à la médiathèque et, la commune financera la partie liée aux autres espaces.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au groupement de commande avec Concarneau Cornouaille Agglomération pour la réalisation d'une étude de programmation pour la construction d'un lieu culturel et citoyen comprenant une médiathèque et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 28 juin 2019
LE MAIRE
Olivier BELLEC

